



Briouxaises, Briouxais,

Depuis plusieurs parutions de notre bulletin municipal, je ne me suis pas adressé à vous tous. Mon collègue, Alain Lévêque, d'un commun accord, se chargeait avec brio d'en faire les éditos. Pour ce 27ème numéro et en ce début d'année, il m'a semblé normal de vous adresser ces quelques mots.

Nous venons de passer une seconde année pleine de contraintes, d'incertitudes, une année qui, à n'en pas douter, restera dans nos mémoires comme en 2020. Nos habitudes de vie ont été perturbées. Encore une fois votre Municipalité et moi-même, n'ont pu comme il était de coutume, vous retrouver pour la cérémonie des vœux. Bien d'autres manifestations ont d'ailleurs dû être annulées. Malgré tout cela, nous devons continuer d'œuvrer pour le progrès de notre Commune.

Je ne vais pas, dans cet éditto, reciter les projets en cours dont toutes les informations vous ont été données dans les bulletins précédents. Au détour d'une conversation avec le Conseil Municipal, je leur avais dit que j'étais fier et heureux d'être le Maire de Brioux. Heureux d'abord, même si 2 années se sont déjà écoulées, d'être votre Maire pour un 3ème mandat. Heureux de travailler dans une parfaite entente avec mes collègues du Conseil Municipal et fier d'avoir instauré un climat serein où chacun peut s'exprimer avec parfois des divergences. Heureux de mener à bien de beaux projets et de lancer la réflexion pour d'autres. Heureux d'avoir concrétisé au cours de mes mandats des réalisations, que par modestie je vous laisserai rechercher. Pourquoi ne serais-je pas heureux d'accueillir tous les ans, début Juillet, le meilleur « Festival au Village » de toute une région.

Comment ne pas être heureux de voir de nouvelles activités s'implanter à Brioux et d'autres se profilent : loin de moi d'imaginer de voir la rue du Commerce du passé ; mais quand même !! Heureux que Brioux ait été retenue « Petite Ville de Demain », cette reconnaissance ouvrant droit à des aides plus importantes. Satisfait d'avoir été retenu mais aussi une preuve que nos territoires ruraux ont besoin d'être redynamisés. D'autres bourgs du Mellois ont aussi obtenu ce label.

Alors oui, je suis un Maire heureux, mais réaliste. Et si cette pandémie du bonheur nous contaminait tous ! Si je me prenais à rêver que chacun respecte les autres, de quelques manières que ce soit. Que les propriétaires d'animaux veillent à ne pas déranger autrui, à ramasser le gros besoin de leur toutou !!!

Dans les turbulences de notre Société, la vie n'est pas facile, « le vivre ensemble » n'est pas un vain mot. Nos associations ont souffert de ces 2 années restreintes en animations. Les manifestations qui devraient être organisées en 2022 doivent permettre à notre bourg, à nos villages de retrouver cette liberté : de joie, d'échanges... si chers au monde rural.

Malgré les difficultés que traverse notre pays, je suis heureux d'être le Maire d'une Commune dans un pays libre. 2022 est une année d'élections (présidentielles, les 10 et 24 Avril et législatives les 12 et 19 Juin). Je vous invite d'ailleurs à venir accomplir votre devoir de citoyen « votez » : ce droit qui nous est donné, nous devons l'utiliser, c'est la base d'une démocratie.

En attendant, Briouxaises, Briouxais, Collègues du Conseil Municipal, Agents municipaux et vous tous,

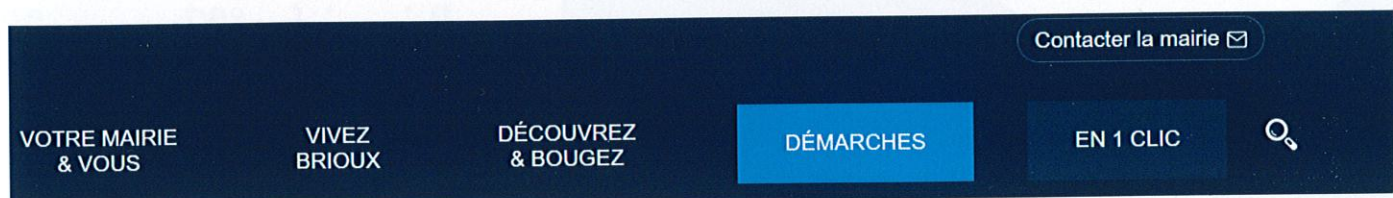
Soyez heureux en 2022 et prenez soin de vous !!

Jean-Marie Haye, Maire



 Découvrez et redécouvrez Brioux grâce à :

<https://brioux-sur-bouonne.fr>



Dès l'ouverture du site sur la page d'accueil, vous allez pouvoir prendre connaissance d'informations récentes par exemple en ce mois de février, sur les travaux dans la Commune, les événements culturels, les informations de nos commerçants et artisans, etc ... Il suffit pour cela de « dérouler » la page d'accueil, c'est-à-dire de faire défiler vers le bas avec la souris. Pour des informations ponctuelles et régulièrement mises à jour, vous pouvez aussi vous rendre sur le site Facebook @[communedebriouxsurboutonne](https://www.facebook.com/communedebriouxsurboutonne).

Sur la même page d'accueil, en haut à droite l'icône « **En 1 clic** » sur le bandeau de tête, vous permet d'accéder à des informations très pratiques comme : les horaires déchèterie, piscine, bibliothèque, ainsi que l'agenda culturel et festif, et pour les nouveaux arrivants et personnes de passage les jours et horaires de marché.

Sur le bandeau de tête, l'icône « **Votre mairie & vous** » vous permettra de connaître le visage et les responsabilités de chacun de vos élus, mais aussi du personnel municipal. Vous trouverez dans la rubrique « Démarches » tous les liens Internet pour vous informer, accéder et remplir les démarches administratives, depuis le Plan d'Occupation des Sols de la commune, jusqu'au formulaire à remplir pour une carte d'identité.

L'icône « **Vivez Brioux** » vous donnera tous les renseignements et liens utiles sur les écoles, les services eau, électricité, Poste, déchèterie, les transports en commun, mais aussi l'annuaire de tous les commerçants et artisans de Brioux ainsi que des différentes associations. Toujours dans cette même rubrique les infos santé avec l'EHPAD, les coordonnées des personnels de santé, etc...

Dans « **Découvrez & bougez** », tout ce qui concerne la culture et les loisirs depuis l'histoire de Brioux jusqu'au « Festival au village » et aussi les loisirs sans oublier les aspects pratiques tels que la location de matériel événementiel et la location des salles municipales (Boutonnaise et Marais).

Enfin, la rubrique « **Démarches** » vous permet d'avancer dans le dédale des formalités administratives : papiers d'identité, citoyenneté, justice, allocations, etc...

Cette œuvre considérable de compilation des informations nécessaires à la vie à Brioux a été réalisée par une équipe de conseillères municipales et l'aide de « **Esprit Pub** » et a duré plus d'un an. Mais c'est un travail à réactualiser en permanence, et il appartient à chacun d'apporter les nouvelles informations entrant dans le cadre de ce site en les communiquant par courriel à : mairie@brioux-sur-boutonne.fr



Des nouvelles de Brioux

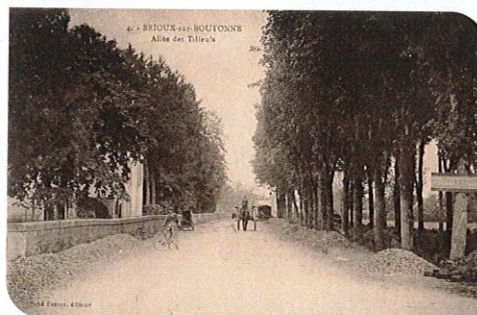
Avenue de Poitiers



Le temps n'épargne rien ! L'Avenue de Poitiers autrefois nommée « Allée des Tilleuls » perd un à un ses arbres d'origine.

Lors de la taille annuelle des tilleuls le long du groupe scolaire, l'équipe municipale a découvert qu'un des arbres était totalement creux à l'intérieur et pourri jusqu'à la base. Il était donc urgent de l'abattre avant qu'il ne s'écroule sur la voie publique. Un nouveau plan de tilleul a déjà été commandé et sera planté à la place.

La carte postale ci-contre atteste de la vétusté de ces arbres. Le tampon de la poste indique 1913, et les arbres sont déjà vigoureux et ont donc à peu près 20 ans. Faites le calcul...



Le verger communal



Sur le terrain qui se situe derrière Intermarché, avec l'aide de Prom'haies, de la Fondation Archimbaud et des élèves de CM1, 33 arbres ont été plantés le 2 février : des cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers, néfliers, noisetiers...



S'ajoutent à cela, 3 amandiers, un noyer et 13 pieds de vigne. Une allée permettra aux habitants du lotissement de traverser ce nouveau lieu arboré, début de notre « coulée douce » qui traversera Brioux du Nord au Sud.

Un atelier « greffage d'arbres fruitiers » se fera le samedi 12 mars de 14 à 17 h.

Cet atelier sera ouvert à tous (débutants comme amateurs).

Le lieu vous sera communiqué ultérieurement via de l'affichage dans la commune, la page Facebook, site Internet, etc...

La bibliothèque municipale

Notre bibliothèque fait actuellement l'objet d'une étude pour être modernisée et attrayante. En attendant, elle reste ouverte les mercredis et vendredis de 15h à 17h. Parmi les collections désuètes, il y a toujours des nouveautés !



Des nouvelles de Brioux

Le Marais

Afin de valoriser notre patrimoine naturel qu'est le Marais de Brioux, le projet de balisage d'un circuit de 4,65 km au départ de la place des Halles est en cours (3,5 km au départ de l'Avenue de la gare). De plus, la commune travaille sur l'idée d'un sentier d'interprétation avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Coutières.



La Maison des Halles

Le mur a été abattu, découvrant un nouvel espace.
Toutes les options sont envisagées :
Résidence d'étudiants, locaux commerciaux...



La signalétique

Elle va être refaite entièrement dans tout le bourg afin d'être réactualisée et efficace, à commencer par le totem d'accueil aux 2 entrées.
Une réunion avec les acteurs économiques sera programmée prochainement pour présenter et discuter des propositions.

Rythmes scolaires

Vote des conseils d'écoles extraordinaires de Brioux.

Résultats du vote des 14 votants de l'école élémentaire : 12 voix pour le retour de la semaine à 4 jours et 2 voix pour le maintien à 4,5 jours.

Maternelle, 7 votants au conseil d'école : 4 voix pour le retour à 4 jours et 3 voix pour le maintien à 4,5 jours.

Vote de la Communauté de communes : maintien de la semaine de 4,5 jours.

La décision du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale n'est pas encore connue à ce jour.



Petites Villes de Demain

La commission « Cadre de vie » travaille à l'élaboration d'une stratégie de revitalisation du bourg avec l'aide de la cheffe de projet Juliette Tranchant.

Les principaux enjeux sont :

- Cœuvrer pour la redynamisation commerciale.
- Affirmer la place de la biodiversité dans la ville et enclencher la transition énergétique.
- Valoriser le patrimoine touristique.
- Renforcer l'offre de services et d'équipements.

Cette stratégie de revitalisation ainsi qu'un programme d'actions seront inclus dans une convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) unique portée par la communauté de communes Mellois en Poitou, regroupant les 5 communes du territoire ayant adhéré au programme « Petites Villes de Demain ».

Cette Opération de Revitalisation Territoriale sera signée avant la fin janvier 2023.

Une des actions concerne la création d'une coulée verte qui cheminerait du verger communal jusqu'à la M.F.R. (Maison Familiale Rurale).

Ce parcours nord/sud permettrait de relier différents services ou équipements du bourg, à pied ou à vélo, dans un cadre sécurisé, verdoyant, favorisant la biodiversité.

Des réunions avec les riverains, des personnes ressources de la communauté de communes Mellois en Poitou et le C.A.U.E. 79 (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) sont programmées en février et en mars afin de finaliser cette action.

À partir de cet axe, d'autres projets seront étudiés.

Louissette Nocquet, gardienne de mémoire...

Louissette, passionnée par l'histoire de Brioux, aime recueillir les témoignages, les souvenirs et les photos du bourg où elle est née et qu'elle n'a jamais quitté.

Elle possède peu d'originaux mais scanne systématiquement tout ce qu'on lui prête, ce qu'on lui montre. Son ordinateur est une mine de trésors qu'elle aime partager : elle alimente généreusement le groupe Facebook « Si toi aussi tu es de Brioux », à la grande joie des abonné.es.

Elle conserve précieusement une photo très ancienne qu'elle a réussi à « sauver » et qu'elle a encadrée, celle d'une de ses ancêtres, lavandière. Elle poursuit son travail de conservatrice en photographiant le Brioux d'aujourd'hui !...



Les nouvelles halles construites vers 1945 n'avaient que deux étages. Le porche est maintenant en bois. Les façades de briques sont conservées.



Les vieilles et magnifiques halles furent remarquablement construites au milieu du XIX^e siècle. A cette époque, le marché du jeudi est si important qu'il s'étend le long des façades d'auvent et s'étend sur toute la longueur. Ce hall fut le marché du jeudi, détruit juste après 1945 par souci de modernité et fut remplacé en béton par le marché à la place.

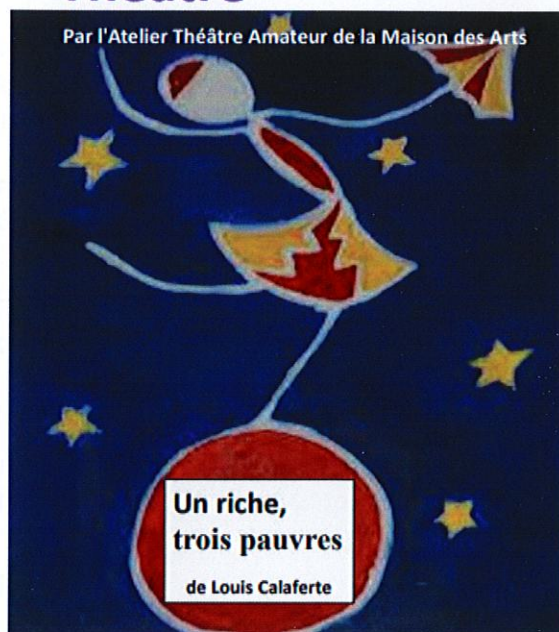
Des nouvelles de nos associations

Maison des Arts

Après la trêve hivernale, l'accueil des compagnies en résidence artistique reprend le 21 mars avec Les Poissons Voyageurs (musique du monde). A la fin de leur séjour, les compagnies présentent leur spectacle « en chantier » dans le cadre des **sorties de résidence ouvertes à tous** (entrée libre). Les dates sont communiquées au fur et à mesure sur la page Facebook de la Maison des Arts.

Service Ecrivain public : Si vous avez besoin d'une relecture de vos écrits ou d'une aide à la rédaction d'une lettre, vous êtes accueilli(s) par un(e) bénévole au Foyer de la MDA. Permanence le 1er samedi de chaque mois entre 10h et 12h ou sur RDV au 06 88 18 34 07. C'est gratuit et dans le respect de la confidentialité.

Théâtre



V. 18 et S. 19 mars 2022 à 20h30 et D. 20 mars à 16h

Brioux sur Boutonne, salle de la Boutonnaise

Durée : 1h15 Entrées (sans réservations) : 8 € et 5 €

SCÈNES NOMADES



La Saison

Spectacles à Brioux (La Boutonnaise), Melle, Lezay et Azay-le-Brûlé. Le programme est sur : www.scenesnomades.fr

L'Enfant et le Théâtre

Représentations scolaires de Koré, Cie Le Bruit des Ombres, pour 700 élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6e) à Brioux, salle de la Boutonnaise du 5 au 10 mai. Séance tout public le samedi 7 mai à 18h.

Le Festival : Il aura lieu du 2 au 9 juillet. Au programme, des spectacles « Coups de cœur » (inoubliables !) d'Avignon : le cirque Akoreacro, Dans ton cœur, et Les Rois vagabonds Concerto pour deux clowns. Du

FESTIVAL au VILLAGE SOIF DE SPECTACLES !

théâtre, avec Phèdre par les Tréteaux de France (Robin Renucci), les 26 000 couverts avec Véro 1ère Reine d'Angleterre, encore du théâtre, encore du cirque, de la musique, de la chanson, et le nouveau spectacle du Big Ukulele Syndicate ! A suivre sur le site du festival www.festivalauvillage.fr



Des nouvelles de nos associations

La Bourse aux vêtements été 2022 de l'ADMR se déroulera **du lundi 30 mai au vendredi 3 juin 2022**.

Elle sera intitulée **Bourse d'été 2022**, avec vêtements et chaussures tous âges.

• **Une vente de listes** aura lieu dans les locaux de l'ADMR de Brioux :

Le lundi 25 avril de 14h à 19h

Le mardi 26 avril de 9h à 13h

Le jeudi 28 avril de 9h à 13h

• **Le dépôt des listes** aura lieu à la salle La Boutonnaise :

Le lundi 30 mai de 10h à 18h30

Le mardi 31 mai de 10h à 18h30

• **La vente** aura lieu :

Le mercredi 1er juin de 10h à 19h

Le jeudi 2 juin de 9h à 17h

• **La remise** des invendus et enveloppes se fera le vendredi 3 juin de 16h à 18h

Les vêtements doivent être propres, en bon état, non démodés.

Les articles éventuellement proposés en lots (maximum 3 articles) devront être au préalable attachés ensemble.

Une seule paire de chaussures (état neuf) sera acceptée par liste.



Nombre total de licenciés : environ 260
dont 173 jeunes filles et garçons.

Équipes : une cinquantaine de jeunes de U6 à U9 (5 à 8 ans), 3 équipes U10 U11, 3 équipes U12 U13, 1 équipe U11 U13 Filles, 1 équipe U14 U15, 1 équipe U16 U17, 1 équipe U17 U18, 4 équipes séniors dont une en foot loisirs.

Le club à l'heure actuelle compte un salarié en CDI 35h, un salarié en CDD 35h et un jeune en service civique 24h.

Le développement de la structure avec ses différents emplois permet aussi au club de se développer sur et en dehors du terrain.

D'un point de vue sportif tout d'abord avec des séances d'entraînement préparées et cohérentes d'un entraînement à l'autre avec un nombre d'éducateurs présents en cohérence avec le nombre de pratiquants. Depuis cette saison, le club développe aussi plusieurs projets, dont le projet école de foot féminine qui prend de l'ampleur au fur et à mesure des mois.

Des portes ouvertes auront lieu pendant les vacances d'avril.

Le projet du Programme Educatif Fédéral imposé par la fédération française de football dont les thématiques sont : santé, engagement citoyen, environnement, fair-Play, règle du jeu et arbitrage ainsi que la culture foot.

Et pour finir le projet d'aide d'un club africain auquel nous travaillons depuis plusieurs semaines où nous allons envoyer des affaires de football ainsi que des vêtements de la vie de tous les jours pour les aider dans leur développement auprès des jeunes. Le club est situé au Burkina Faso dans la province du Houet située dans la région des Hauts Bassins.



Les entreprises communiquent

Pâtisserie Baillon

Des nouveaux produits :

- Le tourteau au cognac :
- Le tourteau personnalisé avec texte et motif de votre choix sur le sommet du tourteau fromager.

Contactez Charlène au 05 49 07 15 82 ou à l'adresse com.marketing@patisseriebaillon.fr

MAISON
Baillon
depuis 1976



Une nouvelle médaille d'or à Brioux... et une nouvelle boutique !



Le concours des Saveurs Nouvelle Aquitaine 2021 a récompensé les recettes authentiques et le savoir-faire de PÂTISSÈVRE, l'Artisan Biscuitier de Brioux, en lui attribuant, comme en 2020, une **médaille d'Or** pour son tourteau fromagé.

Nouveauté en ce début d'année, l'entreprise PÂTISSÈVRE a fait l'acquisition d'un bâtiment préfabriqué qu'elle a accolé à l'atelier de fabrication existant, propriété de la commune. Pour rappel, ce dernier était jadis l'ancienne laiterie de Brioux.

PÂTISSÈVRE avait à cœur de recevoir ses clients dans un local dédié et agréable. Ce nouveau bâtiment préfabriqué accueille désormais un espace boutique destiné à la vente des produits de la Biscuiterie-Pâtisserie.

Nos produits régionaux vous attendent donc à **La Boutique du 33 avenue de Poitiers** qui reste ouverte aux horaires habituels.

Et Venez découvrir les **Colis Gourmands** de votre Artisan Biscuitier, des idées cadeaux à offrir à vos proches !

Bienvenue Rue du Commerce !

Au 23, rue du commerce, « Biker Piercing » a transformé le local pour l'ouverture de sa boutique.

Dans celle-ci, belle, simple et accueillante, il propose actuellement des piercings et dans un deuxième temps, proposera des tatouages.

La Commune lui souhaite la réussite de cette entreprise, unique dans le Mellois.

Tel : 06 86 45 54 04



Rallye historique sur Brioux

Dans le n° 26, nous vous avons présenté l'excellente initiative du Collège et du Local Jeunes concernant le rallye historique sur Brioux.

Ce rallye a fait l'objet d'un montage vidéo réalisé par Madame Caroline Blaineu.

Vous pouvez le retrouver sur le site Internet de la Commune en page d'accueil.



Solidarité Ukraine

La mairie a organisé le 5 et le 9 mars, une collecte ciblée de dons qui sera acheminée en Ukraine par la Protection Civile de Niort.



Toute l'actualité de la commune
sur la page Facebook :
[@communedebriouxurboutonne](https://www.facebook.com/communedebriouxurboutonne)

